





Avec la participation financière de :



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

LANCEMENT DU PROJET RECONQUÊTE DU FORT JACQUES-CARTIER : VERS LA CRÉATION D'UNE INSTITUTION MUSÉALE AU MANOIR ALLSOPP

Cap-Santé, le 7 novembre 2024. – La MRC de Portneuf est fière d'annoncer le lancement du projet Reconquête du Fort Jacques-Cartier, qui transformera le site du manoir Allsopp et du fort Jacques-Cartier en une institution muséale de premier plan. Dans le cadre de son initiative "Signature innovation", ce projet créera un centre de recherche, de conservation et d'interprétation dédié à l'archéologie et à l'histoire régionales, ouvert au grand public.

Classés comme « site patrimonial » par le ministère de la Culture et des Communications, depuis 1978, le fort Jacques-Cartier et le manoir Allsopp représentent des trésors historiques, étant l'un des rares forts de campagne datant du Régime français. La MRC ambitionne d'en faire un lieu reconnu pour l'interprétation et la diffusion de son patrimoine, tout en offrant des occasions d'innovation qui renforceront son rayonnement.

Détails du projet :

- Nom du projet : Reconquête du Fort Jacques-Cartier
- Coût total: 2 191 394 \$
- **Objectifs**: Revaloriser le site historique, offrir un espace de recherche et d'exposition en archéologie et intégrer le site dans une muséologie innovante et interactive.

Fait saillant:

- L'aide du MAMH s'inscrit dans le cadre du volet 3 Projets «Signature innovation » des MRC du FRR. Ce volet encourage la mise en œuvre de projets majeurs pour la MRC à partir d'un créneau d'intervention qu'elle a déterminé.
- En s'appuyant sur son expertise et sa connaissance de la région, le Secrétariat à la Capitale-Nationale évalue la pertinence et la faisabilité du projet « Signature innovation » en se basant sur la démonstration que le projet est cohérent avec la vision de développement de la MRC, et qu'il est de nature à renforcer l'identité territoriale de celle-ci.

Le projet bénéficie d'un soutien financier diversifié, permettant ainsi le succès de son développement par à la MRC de Portneuf. Pour sa réalisation, la MRC a notamment sollicité le Fonds régions et ruralité (FRR) ainsi que le ministère de la Culture et des Communications, qui offrent une aide significative. Une entente de développement culture joue également un rôle clé, soulignant leur engagement essentiel dans le développement socioéconomique de Portneuf.

« Le FRR est un levier financier qui permet aux personnes élues de stimuler la vitalité de leur territoire. La somme investie contribuera à positionner la MRC de Portneuf comme lieu de référence pour la compréhension de l'histoire du Québec et pour la conservation responsable et innovante de son patrimoine bâti. De plus, la population pourra se réapproprier le site du fort Jacques-Cartier. »

- Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales

« Je suis très heureux de la mise en valeur de ces immeubles patrimoniaux. Les résidents, tout comme les visiteurs, pourront en apprendre davantage sur les fondements de la société québécoise ainsi que sur l'architecture et les bâtiments militaires de l'époque. Ces lieux, qui allient culture et nature, bonifient la qualité de vie dans la Capitale-Nationale.»

- Jonatan Julien, ministre responsable des Infrastructures et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale

« Grace aux ententes de développement culturel, le gouvernement, les municipalités et les MRC peuvent contribuer significativement à préserver, mettre en valeur et faire rayonner les richesses culturelles et patrimoniales des différentes régions. Je salue d'ailleurs l'initiative de la MRC de Portneuf de vouloir prendre les rênes de ce projet pour le site du fort Jacques-Cartier et du manoir Allsopp, qui est un bien patrimonial classé. »

- Mathieu Lacombe, ministre de la Culture et des Communications

La MRC considère que le site a un potentiel touristique et culturel exceptionnel. En juin 2019, elle s'est engagée à déployer les efforts nécessaires pour soutenir la mise en œuvre du projet, le reconnaissant comme « porteur pour le développement de l'offre touristique et culturelle dans Portneuf ». Sur le plan régional, la MRC voit le pôle constitué par l'embouchure de la rivière Jacques-Cartier, incluant le site patrimonial du manoir Allsopp et du fort Jacques-Cartier, comme un élément structurant de la stratégie de mise en valeur du Saint-Laurent touristique, enrichissant le Parc régional de l'embouchure de la Jacques-Cartier, dont le plan est en cours d'élaboration.

« Je suis enchanté par le lancement de ce projet, qui valorisera notre patrimoine tout en créant un espace unique de recherche et de partage autour de notre histoire collective. Le fort Jacques-Cartier a été la seule fortification de campagne française construite durant la guerre de la Conquête et dont il nous reste des traces archéologiques tangibles. Le site, comprenant le manoir Allsopp, constitue indéniablement un trésor historique. Je me félicite que plusieurs acteurs se soient mobilisés pour donner une dimension régionale à ce projet, qui, j'en suis convaincu, permettra d'attirer de nombreux visiteurs, tant de Portneuf que d'ailleurs. »

- Vincent Caron, député de Portneuf



« Nous sommes fiers de pouvoir annoncer aujourd'hui cette entente avec la MRC de Portneuf qui marque un engagement fort envers notre richesse patrimoniale. Ce projet est une occasion de partager une page importante de notre histoire et de contribuer à l'enrichissement du patrimoine culturel et touristique de la MRC de Portneuf et de tout le Québec. Ce site, intégré à la stratégie de mise en valeur du Saint-Laurent touristique, contribuera grandement à faire rayonner notre région et à devenir un attrait touristique majeur pour les visiteurs en quête d'histoire et d'authenticité. »

- Bernard Gaudreau, préfet de la MRC de Portneuf

« En redonnant vie à ces trésors patrimoniaux, nous ne faisons pas qu'embellir notre paysage; nous préservons une richesse inestimable qui fait partie de notre identité collective. La préservation de notre patrimoine est essentielle pour maintenir le lien entre les générations, pour transmettre notre histoire et pour enrichir l'expérience de notre communauté et de nos visiteurs. Ce projet est le fruit d'un travail de longue haleine, visant à créer un lieu vivant d'innovation et d'interprétation, où la culture et l'histoire se rencontrent et se partagent.

Grâce au soutien financier diversifié que nous avons mobilisé, nous sommes résolument engagés à faire de la MRC de Portneuf un modèle de valorisation de notre patrimoine. Ensemble, nous écrivons un nouveau chapitre pour notre région, où la préservation de notre histoire devient un moteur de développement et de rayonnement pour tous. »

- Michel Blackburn, maire de la ville de Cap-Santé

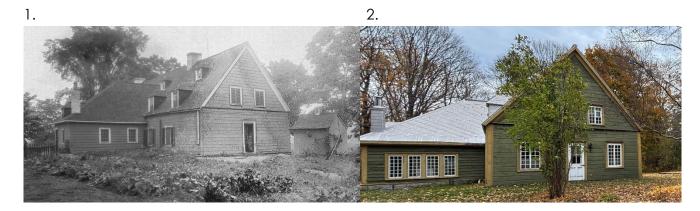
Après les travaux, ce musée sera un espace vivant de collaboration entre chercheurs, citoyens et visiteurs, et un laboratoire évolutif en plein air, enrichissant continuellement ses contenus à travers les nouvelles découvertes.

À propos de la MRC de Portneuf

La MRC de Portneuf est un organisme de concertation régionale composé de 18 municipalités locales et de trois territoires non organisés (TNO) regroupant plus de 57 000 citoyens sur une superficie de 4 095 km². Elle intervient dans la planification, l'aménagement et le développement de son territoire et ses différentes interventions contribuent à l'occupation dynamique et cohérente de celui-ci.

L'histoire du manoir Allsopp de Cap-Santé

L'ancien manoir seigneurial fait partie de l'ensemble d'immeubles patrimoniaux du fort Jacques-Cartier et du manoir Allsopp. Ces bâtiments sont situés dans la ville de Cap-Santé, en bordure du Chemin du Roy. Le manoir Allsopp, construit au milieu du XVIIIe siècle, se trouve à proximité de l'emplacement du fort Jacques-Cartier. En 1759 et 1760, la maison est utilisée comme quartier général et hôpital pour le fort. Elle est acquise par la famille Allsopp en 1830. C'est à ce moment de l'histoire qu'elle devient le manoir des seigneurs de Jacques-Cartier et d'Auteuil, jusqu'à l'abolition du régime seigneurial en 1854.



- 1- Le manoir Allsopp à Cap-Santé, vers 1950. BAnQ Québec (E6, S8, SS1, SSS1212, D8187, PF8). PHOTO EDGAR GARIÉPY
- 2- Le manoir Allsopp à Cap-Santé, 2024

-30-

Source et information:

M^{me} Mariève Côté Agente de communication MRC de Portneuf marieve.cote@mrc-portneuf.qc.ca